



## Le traité de Ribemont (880)

signé en 880 entre Louis III le Jeune, roi de Germanie, et ses cousins, les frères carolingiens, Louis III et Carloman II, successeurs de leur père, le roi Louis II le Bègue. Ce traité acte le partage de l'empire carolingien.

Tandis que Louis III le Jeune s'apprête à faire la guerre à ses cousins, Boson V de Provence est proclamé roi de Bourgogne en octobre 879. Les Vikings ayant repris leur offensive, les trois souverains carolingiens décident de faire front commun devant ces menaces.

Ils se rencontrent à Ribemont, dans l'Aisne actuelle. En échange de la neutralité de Louis le Jeune, les rois de France lui concèdent la partie de la Lotharingie qu'ils possédaient depuis le traité de Meerssen et peuvent ainsi mener la lutte contre Boson.

Les nouvelles limites entre le royaume de Germanie et le royaume de France vont perdurer pendant tout le Moyen Âge.